

Ofi Invest Precious Metals ACTIONS

VYV Precious Metals

FR0014010X01

30/09/2026

Commercialisé en

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Matières premières

Orientation de gestion

Le fonds vise à s'exposer de manière synthétique à l'indice Basket Precious Metals Strategy, représentatif d'un panier composé de métaux précieux et de produits sur taux d'intérêt, pour saisir les opportunités offertes par les variations de cours sans passer par des investissements directs dans les actions minières du secteur. Il propose une offre simple, transparente assortie d'une couverture quotidienne contre le risque de change.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
01/12/2025

Date de lancement de la part
01/12/2025

Société de gestion
Ofi invest Asset Management

Forme juridique
SICAV de droit français

Classification AMF
Fonds mixte

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFIPMEU FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,50%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,52%

Indice de référence

▶ Actif net du fonds	1 934,76 M€
▶ Actif net de la part	0,24 M€
▶ Valeur liquidative	97,06 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	-	-

Gérants



Benjamin Louvet



Olivier Daguin



Marion Balestier

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque⁽³⁾



Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

SFDR⁽³⁾

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,65	-
▶ Couverture note ESG	100,00%	-

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com



Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV

Precious Metals

FR0014010X01

30/09/2026

Composition de l'indice⁽¹⁾

Contrat à terme	Code	Poids
Or	GC	35,0%
Argent	SI	20,0%
Platine	PL	20,0%
Palladium	PA	5,0%
SOFR 3 mois	SRA	20,0%

Contribution à la performance mensuelle brute⁽¹⁾

Contrat à terme	Performance du marché	Contribution au portefeuille
Or	-7,58%	-3,27%
Argent	-10,65%	-2,67%
Palladium	-16,21%	-1,01%
Platine	-8,37%	-1,96%
SOFR 3 mois	-0,22%	-0,05%

Principales lignes par type d'instrument

Titres de créances négociables			
Libellé	Poids	Pays	Échéance
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 11/11/2026	27,2%	Dispo/Liquidités investies	11/11/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 25/11/2026	15,0%	Dispo/Liquidités investies	25/11/2026
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 03/12/2026	12,9%	Dispo/Liquidités investies	03/12/2026
GOVT BELGIUM KINGDOM OF (GOVERNMENT) 12/11/2026	11,9%	Dispo/Liquidités investies	12/11/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 28/10/2026	11,5%	Dispo/Liquidités investies	28/10/2026

Swap		
Swap sur indice	Poids	Contrepartie
Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV Precious Metals	124,9%	(UBS/SG/BNP/JPM/Bof A/GS/Macquarie)

Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre de lignes 25

Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV

Precious Metals

FR0014010X01

30/09/2026



► Commentaire de gestion

Le fonds Ofi Invest Precious Metals termine le mois en net recul, abandonnant une bonne partie des gains du mois précédent. Le marché continue de se chercher, tiraillé entre des injonctions contradictoires. A court terme, la remontée des taux d'intérêts réels et la perspective d'une poursuite du resserrement de la politique monétaire par la banque centrale américaine rendent l'or, actif sans rendement moins attractif. A plus long terme, les craintes inflationnistes, la dette abyssale des grandes économies et la saturation du marché du crédit inquiètent et poussent les investisseurs à rechercher des actifs considérés comme refuge.

Pour l'heure, ce sont clairement les considérations de court terme qui prennent le dessus. Les tensions sur le pétrole et, plus récemment, sur les produits agricoles maintiennent l'inflation sur des niveaux élevés. Dans le même temps, les données sur l'emploi, l'activité industrielle et la consommation des ménages outre-Atlantique montrent une économie robuste. La réserve fédérale a ainsi décidé de remonter ses taux directeurs de 0,25% le 16 septembre et laissé entendre que d'autres resserrements seraient sans doute nécessaires. Ce contexte est moins favorable aux actifs réels, leur absence de rendement devenant pénalisante. D'autant que les taux réels progressent eux aussi, ce qui montre que l'inflation n'est pas la seule raison de la remontée des taux nominaux.

Cette raison est clairement à chercher dans les questions qui se posent sur le déficit massif des Etats-Unis, alors que la dette atteint elle aussi des niveaux records. La question du financement de cette dette se pose d'autant plus que les besoins de financement de l'industrie de l'intelligence artificielle créent une concurrence sur le marché du crédit qui pousse les taux toujours plus haut. Les taux américains à 10 ans ont ainsi dépassé les 5,30%, au plus haut depuis 19 ans.

Les craintes d'une perte de contrôle de la trajectoire de la dette poussent les investisseurs à considérer une exposition à l'or à moyen terme, malgré la situation conjoncturelle. Ainsi, les détentions d'ETF n'ont quasiment pas bougé sur l'argent et progressé sur l'or. Ce sont donc essentiellement les acteurs institutionnels qui ont allégé leurs positions et entraîné la baisse de ce mois-ci.

Dans le même temps, les banques centrales de leur côté ont poursuivi leurs achats. La Chine a même accéléré le rythme, passant de 10 tonnes en juin à 15 tonnes en juillet et 20 tonnes en août !

L'ensemble des métaux précieux étant essentiellement orienté par ces problématiques macro-économiques, il n'y a pas réellement de distinction sur le plan fondamental entre les différents sous-jacents, qui réalisent tous des performances du même ordre.

A très court terme, la tension sur les taux pourrait se poursuivre. Si cela devait amener à une lassitude des investisseurs particuliers, il pourrait y avoir une vague de liquidation sur les ETF, ce qui entraînerait une poursuite de la correction de l'ensemble du secteur des précieux. A noter néanmoins que le marché anticipe déjà un resserrement monétaire important, avec encore au moins deux hausses de taux attendues.

Ceci ne change en rien la problématique structurelle d'un endettement massif et de plus en plus difficile à financer. Si cette question devenait centrale dans les raisons de la remontée des taux d'intérêt, toute correction déclenchée par une capitulation des acteurs privés constituerait selon nous une opportunité dans un marché qui, sur le moyen terme, conserve tout son potentiel.

Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV

Precious Metals

FR0014010X01

30/09/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	01/09/2025
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PWC Audit
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	-
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	-
Dépositaire	Société Générale S.A.

Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV Precious Metals

FR0014010X01

30/09/2026

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».	TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.
RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.
ÉTOILES SIX FINANCIAL	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV

Precious Metals

FR0014010X01

30/09/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.

► Disclaimer par pays de distribution